



CONTACT

✉ accueil-saizerais@francas54.org

☎ 03.83.29.37.23

www.francas54.org

Inscriptions Périscolaire et mercredis éducatifs

Saizerais

2025-2026

Les Francas

Dès septembre 2025, les Francas assureront l'organisation des accueils périscolaires et extrascolaires en partenariat avec la commune de Saizerais.

Cette nouvelle collaboration s'inscrit dans une démarche éducative ambitieuse, portée par les valeurs fortes de l'éducation populaire : respect, engagement, solidarité et épanouissement de l'enfant.

Notre volonté est d'offrir à chaque enfant un cadre d'accueil sécurisant, stimulant et enrichissant, en lien étroit avec les familles et la communauté éducative.

Encadrés par une équipe formée, bienveillante et dynamique, les enfants auront la possibilité de s'épanouir à travers des activités variées favorisant l'autonomie, la créativité et le vivre-ensemble.

Ce dossier d'inscription présente l'organisation des temps d'accueil, les objectifs pédagogiques, ainsi que les engagements portés par les équipes éducatives qui accompagneront vos enfants tout au long de l'année.

Les Francas se réjouissent d'accompagner les familles de Saizerais dans cette nouvelle aventure éducative, au service du développement et du bien-être des enfants.

Horaires des accueils

PERISCOLAIRE Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

De 7h30 à l'école

De la sortie de l'école à 18h30

MERCREDIS

- 1/2 journée sans repas 7h30 - 11h30 ou 13h30 - 18h30
- 1/2 journée avec repas 7h30 - 13h30 ou 11h30 - 18h30
- Journée complète 7h30 - 18h30

Public accueilli

Les accueils périscolaires sont ouverts aux enfants scolarisés des écoles maternelles et élémentaires de la commune de Saizerais.

Les accueils des mercredis sont ouverts à tous les enfants de 3 à 12 ans.

Équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est constituée :

- D'une équipe de direction diplômée ou en cours de formation BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Direction) et/ou BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).
- D'une équipe d'animation diplômée ou en cours de formation BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) ou CAP Petite Enfance ou CQP Animateur Périscolaire.

Objectifs éducatifs

- Permettre à l'enfant de découvrir et s'approprier son environnement.
- Favoriser la socialisation et permettre à l'enfant d'accéder à une certaine autonomie.
- Permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives.
- Permettre à l'enfant de développer son sens de la création et de l'imagination.
- Favoriser la participation des enfants.

Tarifs en vigueur au 1er septembre 2025

Accueils Périscolaires		QF de 0 à 800	QF de 801 à 1200	QF > 1200
PÉRISCOLAIRE				
Enfants scolarisés Saizerais	Périscolaire Matin	1,40 €	1,60 €	2,75 €
	Périscolaire Soir 1ère heure	1,85 €	2,85 €	3,45 €
	Périscolaire Soir 1ère heure	1,70 €	2,70 €	3,15 €
MERCREDIS ÉDUCATIFS				
Habitants Saizerais	Journée avec repas	12,00 €	13,00 €	17,00 €
	Demi-journée avec repas	8,45 €	8,95 €	10,95 €
	Demi-journée sans repas	3,55 €	4,05 €	6,05 €
MERCREDIS ÉDUCATIFS				
Extérieurs Saizerais	Journée avec repas	18,00 €	19,00 €	22,00 €
	Demi-journée avec repas	11,45 €	11,95 €	13,45 €
	Demi-journée sans repas	6,55 €	7,05 €	8,55 €

Régime général :

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime général des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier) même si elles ne perçoivent pas de prestations de la CAF.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants de régimes spéciaux, (MSA).
- Dans tous les cas, fournir impérativement une attestation de droits CAF 2025 ou une attestation de droits CPAM où figure(nt) le ou les enfant(s) bénéficiaire(s).



Service départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports de Meurthe-et-Moselle

Permanences d'inscriptions

Au service jeunesse – 8 bis rue Saint Amand – 54380 SAIZERAIS :

- Le mercredi 16 juillet de 16h00 à 18h30.
- Le samedi 19 juillet de 10h00 à 12h00.
- Le samedi 2 août de 10h00 à 12h00.
- Le mercredi 6 août de 16h00 à 18h30.

